

De même les mots *gageure*, *mangeure*, se prononcent *gajdre*, *manjdre*. Et Voltaire rime ainsi, au commencement du huitième chant de *la Henriade*:

Près des bords de l'Itou, et des rives de l'Eure  
Est un champ fortuné, l'amour de la nature.

Cette rime toutefois nous paraît forcée, et nous ne croyons pas que jamais *Eure* puisse se prononcer *ure*. A. L.

*Remarque.* — On écrit *Europe*, *Eucharistie*, *heureux*, *Eurydice*, *Saint Eustache*; cependant on ne prononce pas *urope*, *ucharistie*, etc. (Restaut, Wailly et Lévizac.)

—Il est encore quelques autres combinaisons de voyelles qui sont entrées dans notre langue, à l'aide de certains mots étrangers dont nous avons conservé l'orthographe et la prononciation, sans qu'il nous soit possible d'en rendre compte grammaticalement. Ainsi *a* prend le son *è*, *ea* le son *i* dans *Shakespeare*, que l'on prononce *Chèkspir*; *oo* se contracte en *ou* dans *Cook*, *Cooper*, et en *ô* dans *Vanloo*; *Friedland* se prononce *Fridlande*. Mais ce sont là des noms propres, qui ont bien pu conserver leur physionomie; voici des noms communs dans le même cas exceptionnel: *oa*, qui se prononce ordinairement en deux sons, comme dans *boa*, *oasis*, se contracte en *o* dans *toast*, (*toste*), *touster* (*toster*): *oè*, distinct dans *aloès*, change de son dans *kakatoès* (l'Académie écrit *kakatoës*), prononcez *kakatoua*; quelques-uns par corruption disent *katakoua*: *oo*, dissyllabe dans *kanguroo*, *zoologie*, est simple dans *looch* (prononcez *lok*), et se contracte en *ou* dans *sloop* que l'Académie permet aussi d'écrire *sloupe*. Enfin, *ouate*, *ouater* se prononcent *ouète*, *ouéter*. A. L.

### ARTICLE III.

#### DES VOYELLES NASALES.

Les combinaisons des voyelles *A*, *E*, *I*, *O*, *U*, avec les lettres *M* et *N* finales, forment ce qu'on appelle les voix ou voyelles nasales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, dont voici les diverses représentations: *am*, *an*, *ean*, *em*, *en*, *im*, *aim*, *ein*, *on*, *eon*, *um*, *un*, *eun*; mais ces combinaisons ne forment des voyelles nasales qu'autant qu'elles sont suivies de quelque autre consonne, ou qu'elles terminent le mot; encore faut-il, dans le premier cas, que la consonne qui les suit soit autre que *m* ou *n*, car deux *m*, ou deux *n* de suite, font presque toujours disparaître la nasalité. Ainsi, *ambassade*, *chrétièté* (3), *sang*, *paysan*,

(3) Beaucoup de personnes prononcent *chré-tiè-ne-té*; mais, d'après ce qu'on vient de lire, on voit combien cette prononciation est mauvaise.

etc., prennent le son nasal; mais dans *ammoniaque*, *Emmanuel*, *homme*, *paysanne*, *chrétienne*, *païenne*, *personne*, etc., les voyelles *a*, *e*, *o*, reprennent le son qui leur est propre, et *m* et *n* n'y servent qu'à articuler celle qui les suit.

On voit par cette explication quelle nuance sépare la voyelle *a* du son *an*, qui est, lui aussi, un son simple et indivisible, tandis que dans *anne* on retrouve d'abord la voyelle *a*. C'est pour cela que les Grammairiens ont distingué des voyelles nasales. Plusieurs cependant n'y ont vu qu'une combinaison particulière de la voyelle avec la lettre nasale, et en font, par conséquent, une syllabe. Du reste, le système est de peu d'importance, puisque, comme le remarque d'Olivet, la prononciation est fixe, et réglée par l'usage le plus certain et le plus constant. A. L.

Il y a quelques exceptions à ces règles: 1° Les mots pris des langues étrangères, comme *amen*, *Jérusalem*, *hymen*, *abdomen*, *Eden*, etc., ne prennent point le son nasal, quoique *en* ou *em* y termine le mot, et cela parce que les langues étrangères n'admettent point ces sons; il faut donc prononcer comme s'il y avait *amène*, *Jérusalème*, *hymène* (4), *abdomène*, *Edène*, etc. (Féraud, l'Académie, Gattel, Wailly.)

2° *En* dans *ennui*, et *em* dans *emmener* gardent le son nasal, quoique la consonne y soit redoublée.

Nous ajouterons encore une exception pour les mots *enivrer*, *enorgueillir*, qui se prononcent comme s'il y avait deux *n*, la première nasale, la seconde articulée.

(4) HYMEN. Les avis sont partagés sur la prononciation de ce mot. Quelques personnes voudraient qu'on le prononçât avec le son nasal. Delille, par exemple, le fait rimer avec *main*:

Sa docile pudeur m'abandonnant sa main,  
Je la prends, je la mène au berce de l'hymen. (Paradis perdu, l. 8.)

D'autres, et c'est le plus grand nombre, le prononcent *hymène*, parce que, comme nous l'avons dit plus haut, les langues étrangères n'admettent point le son nasal.

Le mot *examen*, quoique d'origine latine, se prononce à la française, c'est-à-dire, avec le son nasal. Il est vrai qu'au barreau on fait sentir le *n* final, mais cette prononciation n'est pas assez en usage pour qu'on doive l'imiter.

—L'Académie exige qu'on fasse sentir le *n* final dans *hymen*, tandis qu'elle veut qu'on prononce *examen* comme *chemin*. Cela nous paraît fort juste, car *hymen* est, pour ainsi dire, resté latin; tandis que *examen* est devenu français en formant des dérivés *examiner*, *examineur*. Il est vrai que *abdomen* fait *abdominal*; mais l'adjectif n'est ici qu'une sorte de représentation du substantif; dans l'autre cas, au contraire, les dérivés sont des mots distincts, et présentent l'idée sous un autre point de vue. A. L.

Cela vient évidemment de ce que ces deux mots sont composés de la préposition *en* (*in* des latins), qui conserve ici le son primitif; et voilà pourquoi nous croyons beaucoup moins régulière la prononciation de quelques personnes qui disent *s'énorgueillir*, quoique l'Académie le tolère. C'est sans doute pour la même raison que non seulement *emmener*, mais tous les verbes commençant par *emm*, ainsi que leurs dérivés, conservent la nasalité, *emmagasiner*, *emmailloter*, *emmancher*, *emménager*, *emmieller*. A. L.

Les trois lettres *ent*, à la fin de la troisième personne plurielle des verbes, ne forment jamais un son nasal, mais seulement un *e* muet; et même, si elles sont précédées d'un *i*, elles ne donnent aucun son et ne font que rendre un peu plus ouvert et plus long le son qui les précède; ainsi *ils aiment*, *ils aimèrent*, etc., se prononcent comme *ils aime*, *ils aimère*, et *ils prient* se prononce comme *ils pri*.

Il faut aussi observer que, dans plusieurs mots terminés par la lettre *n* comme signe nasal, il arrive souvent que cette consonne est sonore, sans que cependant la nasalité cesse d'avoir lieu; c'est-à-dire que l'on fait entendre par euphonie un *n* intercalaire qui s'unit avec la voyelle suivante, comme dans *bon ami*, que l'on prononce *bon-nami*.

Les règles que nous allons donner, pour le cas où cette lettre est muette ou sonore à la fin de la syllabe, sont d'autant plus nécessaires à connaître qu'*au théâtre même*, où l'on doit prononcer plus correctement qu'ailleurs, on paraît souvent les ignorer.

PRINCIPE GÉNÉRAL. — On ne doit faire sonner la finale nasale que quand le mot où elle se trouve, et le mot qui le suit, sont *immédiatement*, *nécessairement*, et *inséparablement* unis; ou, comme dit Dommargue, que quand le sens ne permet pas une petite pause après la finale nasale.

D'Olivet (dans sa *Prosodie française*, pag. 60); Dangeau (dans ses *Essais de Grammaire*, pag. 30); Beauzée (*Encyclop. méth.*, lettre *N*); Dumarsais, (même ouvrage, au mot *Bâillement*); Th. Corneille, Restaut, Wailly, Lévizac, et plusieurs autres Grammairiens modernes.

On fera donc sonner la consonne *n* finale, dans tous les adjectifs suivis immédiatement d'un nom qui commence par une voyelle ou par un *h* non aspiré: ainsi dans *ancien ami*, *ancien auteur*, *vilain homme*, *en plein air* (5), tout en conservant la nasalité des syllabes

(5) Dans tous les cas indiqués dans cet article, c'est-à-dire, quand le mot où se trouve la finale nasale, et le mot qui la suit, sont immédiatement, nécessairement et inséparablement unis, Dangeau, Beauzée, Dumarsais, Th. Corneille, d'Olivet,

en *in*, on liera la consonne finale *n* avec la voyelle ou le *h* non aspiré qui suit; de sorte qu'on prononcera comme s'il y avait *ancien-nami*, *vilain-nhomme*, etc.

On la fera également sonner dans les adjectifs possessifs *mon*, *ton*, *son*, s'ils ne sont séparés du substantif que par des adjectifs qui y ont rapport; dans *MON intime et fidèle ami*, *SON entière et totale défaitte*, on fera entendre le *n* de *mon*, et de *son*.

Mais on ne fera point sonner le *n* final dans tous les substantifs, sans exception, suivis ou non suivis, soit d'un adjectif, soit d'une conjonction, préposition ou adverbe commençant par une voyelle ou un *h* non aspiré; ainsi, dans *PASSION aveugle*, *BON à monter*, *BON à descendre*, *un FAON encore jeune*, *cela est CERTAIN et indubitable*, on ne fera point entendre le *n* de *passion*, *bon*, *faon*, *certain*.

Le *n* final du mot *un* ne se fait pas non plus sentir dans, *il y en eut un assez hardi*; *l'un et l'autre*; *l'un aime le vin et l'autre le jeu*, parce que, dans ces trois phrases, *un* ou *l'un* n'est ni nécessairement, ni inséparablement lié avec l'adverbe *assez*, avec la conjonc-

---

Restaut, Bouillette, Regnier-Desmarais, Wailly, Lévizac, et quelques Grammairiens modernes, sont d'avis que l'on doit, pour éviter un hiatus désagréable, mettre un *n* euphonique entre le premier et le second mot, et prononcer, par exemple, *vainnespoir*, *on-nest ici bien-nheureux*, etc., etc.

Ce soin, dit Dangeau, que l'on a pris pour éviter la rencontre des finales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, etc., autrement dites voyelles nasales, avec d'autres voyelles, a pour objet de rendre la prononciation plus coulante et plus harmonieuse; c'est ainsi que, comme on le verra dans le cours de cet ouvrage, pour éviter la rencontre de quelques-unes de nos voyelles ordinaires, on met entre elles tantôt un *t*, tantôt un *s*, ou tantôt un *l*: *aime-t-on*, *donne-s-en*, *si-l-on*, etc.

M. Dubroca, l'un des collaborateurs du *Manuel des amateurs de la langue française*, ne partage pas l'opinion des Grammairiens que nous venons de citer. Il veut qu'on prononce: *vain espoir*, *on est ici bien heureux*, comme s'il y avait *vainnespoir*, *o-nest ici bie-nheureux*.

« Cette manière, dit M. Dubroca, de lier les voyelles sauve les principes, et ne jette pas dans l'insoutenable contradiction du double emploi de ce son, qui est simple et indivisible par essence. Le caractère grammatical de ces sons est renversé, à la vérité, dans leur liaison; mais c'est pour en faire résulter un ordre naturel de prononciation, un ordre qui est tellement dans le génie de notre langue, que nous l'exécutons dans un très grand nombre de mots, par un principe de prononciation universel et reconnu. En effet, ajoute-t-il, que l'on observe notre manière de prononcer les mots *inattentif*, *inabordable*, *inhumain*, etc., quelqu'un s'avise-t-il de dire *in-nattentif*, *in-nabordable*, *in-nhumain*? Non sans

tion *et*, avec le verbe *aimer*. Mais on prononcera le *n* final dans *un arbre, un ameublement*, à cause des substantifs *arbre, ameublement*, auxquels est nécessairement lié le mot adjectif *un*. On prononcera de même le *n* final dans *un autre homme, un assez grand nombre de personnes*, parce que, dans ces phrases, il y a une faible inversion qui ne rompt pas la liaison de l'adjectif *un* avec le substantif *homme*, ou avec le substantif *nombre*; et, en effet, c'est comme s'il y avait *un homme autre que celui dont on vient de parler; un nombre assez grand*.

Il nous semble que dans la locution *l'un et l'autre* les mots sont tellement liés ensemble qu'il serait déplacé de faire la moindre pause après le premier; ou, pour mieux dire, cela ne fait qu'un seul mot. Ainsi, dans ce vers de Racine :

L'un et l'autre, en mourant, je les veux regarder.

nous croyons qu'il est nécessaire de faire sonner le *n*, sans quoi la prononciation serait dure et désagréable. Et peut-être en faut-il faire autant de *l'un ou l'autre*, quand on prononce ces mots d'un seul jet. Ainsi, dans cette phrase, débitée d'un ton indifférent, *l'un ou l'autre, qu'importe!* il nous semble qu'on peut très bien faire sonner le *n*, tandis que si l'on veut imposer un choix, on dira avec une petite pause et en séparant les mots, *l'un-ou l'autre*. A. L.

doute; et cependant qui ignore que ces mots sont composés de la particule *in*, qui répond à la préposition latine *non*, particule que l'on rend toujours nasale dans les mots où elle est suivie d'une consonne, comme dans *in-décent, in-tempérant*. Que fait-on donc dans le premier cas? On prononce l'*i* pur, dont on forme la première syllabe du mot, tandis que le *n*, qui lui appartient naturellement, va se réunir, comme une pure consonne, à la voyelle suivante, et l'on dit *i-nattentif, i-nabordable, i-nhumain*. C'est d'après ce même principe que nous prononçons encore *bo-nheur*, formé de *bon* et de *heur*; *no-nobstant*, qui résulte de *non* et de *obstant*; *vinai-gre*, évidemment formé des mots *vin* et *aigre*, etc. »

Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point l'opinion de M. Dubroca est fondée: cette discussion n'entre pas dans le plan que nous nous sommes proposé. Seulement nous dirons que la prononciation que ce Grammairien veut faire admettre a contre elle l'usage universel, et que ce motif seul suffit pour faire donner la préférence au sentiment de Beauzée, de Dumarsais, de Dangeau, de d'Olivet, etc., etc.

—La première loi pour la prononciation, c'est l'usage: on a vu d'ailleurs, page 15, à l'art. *U*, la raison qui, dans certains cas, pourrait faire préférer le son nasal avec le *n* euphonique, pour éviter toute équivoque. A notre avis, cette manière de dire défigure moins les mots que l'autre. Mais ici, comme partout, il faut prendre garde à l'affectation, et peut-être n'est-on pas loin de s'entendre, car les deux systèmes admettent nécessairement une prononciation adoucie, où la nasale se fait sentir avec une intention un peu plus ou un peu moins marquée: c'est là toute la différence. A. L.

On avant le verbe, dans les propositions positives, fera entendre l'articulation *n*: ON *honorera*, ON *aime*, ON *a dit*; mais dans les formes interrogatives, *on*, étant après le verbe ou après l'auxiliaire, sera purement nasal, c'est-à-dire, ne sonnera pas, quoique suivi d'une voyelle, *a-t-ON eu soin? arrive-t-ON aujourd'hui? est-ON ici pour longtemps?*

La consonne *n* sonnera encore dans le mot *en*, soit préposition, soit pronom, quand il aura à sa suite un mot auquel il a un rapport nécessaire, et que ce mot commencera par une voyelle ou par un *h* muet, comme dans EN *Italie*, EN *un moment*, je N'EN ai point; mais on dira sans liaison, *parlez-EN au ministre, allez-vous-EN au jardin, donnez-m'EN un peu*, parce que le mot EN n'a point un rapport nécessaire avec le mot qui le suit; ou, si l'on veut, parce que l'on peut faire une petite pause après *en*.

On fera également entendre l'articulation *n* dans les mots *bien* et *rien*, lorsqu'ils seront suivis immédiatement de l'adjectif ou de l'adverbe, ou du verbe qu'ils modifient, et que cet adjectif, cet adverbe ou ce verbe commencera par une voyelle ou par un *h* muet; ainsi, *n* se fera entendre dans BIEN *honorable*, BIEN *utilement*, BIEN *écrire*, RIEN *à dire*, et dans ce vers de Voltaire :

Guise, du sein des morts, n'a plus rien à prétendre. (Henr., ch. VI.)

Mais si les mots *bien* et *rien* sont suivis de tout autre mot que de l'adjectif, de l'adverbe ou du verbe, la consonne *n*, quoique placée devant une voyelle, n'aura plus qu'un son nasal; ainsi, elle ne sonnera pas dans *il parlait BIEN et à propos; il ne voyait RIEN et n'entendait pas un mot*.

Il en sera de même si *bien* et *rien* sont substantifs. Ce BIEN est à moi; ce RIEN a des traits pour moi; le BIEN et le mal, se prononceront sans faire entendre le *n* de *bien* et de *rien*.

## ARTICLE IV.

## DES DIPHTHONGUES.

La *Diphthongue* est une syllabe qui fait entendre le son de deux voyelles, ou, ce qui est la même chose, qui fait entendre deux sons distincts, prononcés en une seule émission de voix, modifiée par le concours des mouvements simultanés des organes de la parole.

(Dumarsais, page 318 de sa *Gramm.*, et *Encycl. méth.*, au mot *Diphth.*)

L'essence de la diphthongue consiste donc en deux points : 1° qu'il n'y ait pas, du moins sensiblement, deux mouvements successifs dans les organes de la parole;

2° Que l'oreille sente distinctement les deux voyelles par la même émission de voix : dans *Dieu*, j'entends l'*i* et la voyelle *eu*, et ces deux sons se trouvent réunis en une seule syllabe, et énoncés en un seul temps. Ainsi, *ieu* forme une diphthongue. (Même autorité.)

L'oreille seule est juge de la diphthongue ; on a beau écrire deux, ou trois, ou quatre voyelles de suite, si l'oreille n'entend qu'un son, il n'y a point de diphthongue ; par exemple : *au*, *ai*, *aient* prononcés à la française, *ô*, *è*, *é*, ne sont point des diphthongues, puisque *au* se prononce comme un *ô* long : *au-mône*, *au-ne* se prononcent *ô-mône*, *ô-ne*. — *Ai*, *aient*, se prononcent comme un *e* qui le plus souvent est ouvert : *palais*, *avaient* se prononcent comme dans *succès*.

(Même autorité.)

C'est la combinaison d'une voyelle simple avec une voyelle simple, ou d'une voyelle simple avec une voyelle représentée par plusieurs lettres, comme *au*, *eu*, *ou*, etc., ou d'une voyelle simple avec une voyelle nasale, en une seule syllabe, en un seul temps, qui fait la diphthongue.

Le premier son de la diphthongue se prononce toujours rapidement ; on ne peut faire une tenue que sur le second, parce que la situation des organes qui forme ce second son a succédé subitement à celle qui avait fait entendre le premier son.

(Même autorité.)

Les Grammairiens ne sont pas d'accord sur le nombre de nos diphthongues. Les uns en admettent plus ; les autres, moins. Voici la table qui nous a paru la plus exacte :

AI . . . . .	aié mail.	IEU . . . . .	rien.
IA . . . . .	diacre.	IEU . . . . .	Dieu.
{	IE . . . . .	ION . . . . .	nous aimions.
	IE . . . . .	IOU . . . . .	chiourme
{	IAI . . . . .	OE . . . . .	moelle.
{	OI . . . . .	OUAN . . . . .	louange.
	EOI . . . . .	OUA et UA . . . . .	équateur.
{	OUAI . . . . .	OUEN . . . . .	Rouen.
{	OIN . . . . .	OUE . . . . .	ouest, fouet.
{	OUIN . . . . .	OUI . . . . .	Louis, oui.
IO . . . . .	pioche.	UE . . . . .	écuelle.
{	IAN . . . . .	UI . . . . .	lui, étui.
	IEN . . . . .	UIN . . . . .	juin.

Observations.

*Ai*. MM. de Port-Royal, Dumarsais, et Girard regardent *ay* dans *ayant*, comme appartenant à cette diphthongue. Mais, dit Duclos, il n'y a point de diphthongue dans ce mot. La première syllabe est, quant au son, un *a* dans l'ancienne prononciation, qui était *a-iant*, et un *e* dans l'usage actuel, qui se prononce *ai-iant*. Sa dernière syllabe est la nasale *ant*, modifiée par le mouillé faible *i*. Mais cette nasale et ce mouillé faible ne sont-ils pas une vraie diphthongue ?

Oui, sans doute ; mais la diphthongue est *iant*, et non pas *ai*, et c'est cela même que Duclos a prétendu. Ce double son se rencontre dans plusieurs mots de notre langue, et l'on peut se trouver embarrassé sur la valeur des syllabes. Nous citerons *aïeul*, *baïonnette*, *bayadère*, *biscâien*, *camâieu*, *saïence*, *gaïac*, *naïade*, *païen*, *raïa*, *taïaut*. Dans tous ces mots, l'*i* se prononce entre deux voyelles, et il ne forme pas une syllabe séparée ; il se joint certainement à l'une des deux pour former une diphthongue ; mais à laquelle ? Il nous paraît à peu près évident que partout l'*i* doit s'unir à la voyelle suivante, et que l'*a* reste isolé, comme dans *haïr*, *laïque*, *naïf*. Ainsi, pour nous du moins, la diphthongue *ai* n'existe pas dans les mots de ce genre ; mais nous la reconnaissons dans ceux-ci : *bail*, *travail*, *bataille*, etc. On a contesté cette solution, « parce que, a-t-on dit, le son mouillé qui produirait la diphthongue ne vient que de *l*, qui termine ces syllabes. » Cependant, si l'on entend distinctement les deux voyelles *a* et *i*, exprimées par une seule émission de voix, c'est-à-dire, avec le caractère spécial de la diphthongue, peut-on valablement contester ce résultat, sous prétexte que le signe *l* est toujours nécessaire pour amener ce double son ? N'aurait-on pas la même raison de contester les diphthongues, *ian*, *ien*, *uin* ? On peut d'ailleurs citer comme exemples : *aïe ! haïe !* et *Biscaye*, que généralement on prononce comme *biscâien*. A. L.

*Ia* est diphthongue dans *fiacre*, dans *dia* (Molière, *Dépit amour.*, IV, 2, 76), *diable* (Boileau, *Art poét.*, III, 206), et quelques autres ; mais il est presque toujours de deux syllabes en vers, *diadème*, *Iliade Diane*, *mariage impérial*, *tiare*, *il publia*, etc. A. L.

*ie*,  
*iè*,  
*ia*, } Cette diphthongue est une de celles qui sont les plus communes dans notre langue.

Elle admet beaucoup d'exceptions pour la poésie. Ainsi *ié*, qui ne forme qu'une syllabe, dans *amitié*, *pitié*, *piéd*, *premier*, *acier*, *vous chantiez*, etc., en forme deux, dit Lévizac, « dans *hier* ; dans les verbes en *ier*, *balbutier*, et dans ceux qui, n'étant pas en *ier*, ont dans leurs temps *ie* précédé des consonnes *br*, *tr*, *dr*, *vr*, comme *vous mettriez*, *voudriez*, etc. ; dans le verbe *rire*, et son composé *sourire* : *vous riez*, *vous souriez*, etc. ; et dans tous les noms où *ie* est suivi d'un *t*, comme *impiété*. » M. N. Landais généralise l'exception pour tous les mots où les deux voyelles sont à la suite d'un *r* ou d'un *l*, précédé d'une autre consonne, *sanglier*, *meurtrier*, ce qui s'applique aussi aux autres diphthongues *cria*, *priant*, *publions*. Cette observation nous paraît

juste pour certains cas non compris dans la règle de Lévizac; ainsi, nous croyons qu'il y a deux syllabes et non une diphthongue dans *vous enfliez, vous trembliez, vous consacriez, vous déchiffriez*; la dureté même de ces mots exige que la voix s'arrête et accentue fortement. Il faut conclure de là que La Fontaine a manqué à la prosodie en faisant le mot *sanglier* de deux syllabes au lieu de trois. Néanmoins, l'exception n'a plus lieu quand les lettres *l* ou *r* sont seulement redoublées ou réunies: *un courrier, vous alliez, vous parliez*, forment diphthongue. — Pour *iè*, il est généralement monosyllabe, même en poésie, *lièvre* (Racine, *les Plaideurs*, III, 3, 33), *fièvre, carrière, lumière, altièr*, excepté au féminin de certains mots indiqués tout-à-l'heure, *meurtrièr, chambrière*. Au contraire, *iai* est diphthongue en prose plutôt qu'en vers; ainsi *biais* (Racine, *les Plaideurs*, I, 7, 53), et tous les imparfaits des verbes en *ier*, font deux syllabes en vers. Peut-être faut-il excepter quelques mots comme *bréviaire, stagiaire*; mais nous n'oserions l'affirmer. A. L.

oi, } Toutes les diphthongues, dont la première syllabe est *o*, se  
eoi, } prononcent, dit Duclos, comme si c'était un *ou*. — Voyez  
ouai, } ce qui sera dit à la page suivante.

Nous avons vu (p. 18) les cas où la combinaison *oi* (aujourd'hui *ai*), se prononce en voyelle: voici ceux où elle se prononce en diphthongue. Elle se prononce ainsi: 1° dans les monosyllabes et dans les verbes en *oire* et en *oitre* de deux syllabes, comme *moi, froid, croire, croître*, etc.

Et dans les composés de ces verbes, comme *accroître, décroître*. Du reste, les autres maintenant s'écrivent par *ai*, *connaître*, etc., comme les verbes de deux syllabes, *naître, patre*, etc. A. L.

2° Dans les polysyllabes en *oi, oie, oir, oire, eoire, oise, oisse*, comme *emploi, courroie, vouloir, observatoire, nageoire, framboise, angoisse*. Il en est de même dans les dérivés.

3° Dans les mots où *oi* et *oy* sont suivis d'une voyelle, comme *on-doient, royal, royauté*.

4° Au milieu des mots, comme *poison, courtoisie*.

5° Dans plusieurs noms de peuples, comme *Danois, Suédois, Chinois, Iroquois, Angoumois, François* (nom d'homme), qui se prononcent en diphthongue. Sur quoi nous ferons observer que cette combinaison *oi*, dans les noms qui désignent les habitants d'une province, se prononce plus souvent en diphthongue qu'en voyelle, parce qu'on a peu d'occasions d'employer ces mots: aussi dit-on *Albigois, Champenois, Franc-Comtois*.

Aujourd'hui, plus de doute, avec la nouvelle orthographe. Mais quels sont ceux qui prennent l'*a*? Il nous semble qu'il n'y a pas de règle bien certaine: si les plus usités ont une prononciation adoucie, *Français, Anglais, Polonais, Hollandais, Écossais, Irlandais*, est-il bien constant que cette raison soit valable pour *Japonais, Niver-*

*nais, Rouennais, Charolais*, tandis qu'on dit *Crétois, Bavares, Hongrois, Champenois*? L'usage nous paraît ici le seul guide. A. L.

Cette diphthongue n'a pas toujours le même son. Le son le plus naturel est celui que l'on suit en grec, où l'on fait entendre l'*o* et l'*i*, comme dans *voi-ïelle, roi-ïaume*. Mais elle a encore d'autres sons qu'il est difficile de représenter par écrit, et qu'on doit apprendre d'un maître habile. Ce sont à peu près, 1° celui de l'*ouè*, où l'*è* a un son ouvert *a*: *loi, foi*; 2° celui de l'*oua*: *mois, pois*; l'*ou*, dans ces deux cas, est prononcé très rapidement; et 3° enfin, celui de l'*oua* prononcé moins rapidement et plus fort: *bois*. — On prononce *louè, fouè, moua, poua, boua*.

Cette prononciation nous semble laisser prise à la critique: il est vrai que l'*o* exige un certain son plein et arrondi, mais il n'est pas nécessaire de le prononcer *ou*; ainsi l'on doit dire *loè, foè*, ou peut-être mieux (car cette prononciation est difficile à figurer), *loâ, foâ*, et en appuyant un peu plus *mod, bod*. Il en sera de même pour les mots suivants *soi* et *soie*, et aussi pour le mot *soin*, que nous croyons devoir prononcer comme Dumarsais. Ici encore la nuance est fort délicate, si l'on ne met d'affectation ni d'un côté ni de l'autre. A. L.

Dans les mots où *oi* est suivi d'un *e* muet final, il paraît rendre un son un peu plus ouvert que quand il n'en est pas suivi. La prononciation de *soie, voie*, n'est pas la même que celle de *soi, toi*; mais cette nuance de son ne peut pas être aisément fixée.

Oin, } Dumarsais veut qu'on prononce plutôt une sorte d'*e* nasal  
ouin, } dans la combinaison *oin* après l'*o*, que de prononcer *ouin*. Ainsi, selon lui, il faut prononcer *soein* plutôt que *souin*; mais Duclos lui reproche de n'avoir pas bien perdu l'accent provençal.

*Io* paraît faire généralement deux syllabes, comme le prouvent ces hémistiches de Racine et de Boileau: *violent, mais sincère; finir sa période; où Brioché préside; du médiocre au pire*, etc. A. L.

*Ien* est presque toujours diphthongue; on excepte quelques mots: *lien, historien, aérien*.

*Ian* ne fait qu'une syllabe dans *diantre* (Racine, *les Plaideurs*, II, 3, 19), dans les mots où *y* précède la terminaison: *payant, bruyant, effrayant*, etc.; mais il en fait deux dans *riant* et dans les verbes en *ier*, dans *alliance, constance, triangle*, et dans un grand nombre d'autres. Comme aussi à peu près dans tous les mots en *ien, audience* (Racine, *les Plaid.*, III, 4, 1), *impatience, orient*, etc. A. L.

*Ieu*, monosyllabe dans *lieu, adieu, essieu, aïeux, joyeux*; dissyllabe dans tous les adjectifs en *ieux, pieux, injurieux*, etc. A. L.

*Ion* dans les verbes suit les mêmes règles que *ié*: partout ailleurs il est de deux syllabes en vers, *action, ambition, légion*. A. L.

*Iou*, forme peu commune; on cite *Alpiou, Montesquiou*.

Oë. L'Académie fait observer que, dans les mots *poème*, *poète* et leurs dérivés, *o* et *ë* forment deux syllabes en vers et dans le discours soutenu. Cependant la diphthongue n'a lieu que dans la liberté de la conversation; encore même bien des personnes ne l'admettent-elles ni dans ces mots ni dans les dérivés, où un usage général a substitué l'accent aigu sur l'*e* au tréma qu'on y mettait autrefois.

Voy. à ce sujet, les Rem. dét., au mot *Poëte*.

Cette diphthongue n'existe donc réellement que dans *moelle* et ses dérivés; on peut y joindre l'ancien mot *foerre* (paille de blé), et *poële*; mais il en faut séparer *troëne*. A. L.

*ouan*, } On trouvera dans le chap. suiv., lettre *q*, les mots où *qua* se  
*oua*, } se prononce *coua*.

*Rouan* (cheval) fait une diphthongue; mais *louange* fait deux syllabes en vers (Voy. Boileau, *Épit.* VI, 78, 103); il en est de même de tous les participes des verbes en *ouer*, *jouant*, *secouant*, etc., et encore de *Rouen* (Boileau, *Sat.* X, 576). *Oua* peut aussi très rarement faire une diphthongue: *bivouac*, *gouache*, *douane*. Il y a là deux sons trop pleins pour qu'on les puisse prononcer vite et d'une seule émission de voix; aussi sont-ils plus souvent séparés, *louable*, *rouage*, *ouate* (qu'on prononce *ouête*), *il dénoua*, *il échoua*, etc. Ainsi la diphthongue de ce son existe plutôt dans les mots écrits par *qua*. A. L.

*Oué*, par les raisons que nous venons d'indiquer, est également presque toujours de deux syllabes, *enjoué*, *dévoüé*, *renouer*, *jouet*, *alouette*; cependant il nous semble que *pirouette* doit prendre la diphthongue, comme *fouetter* (Gilbert, *mon Apologie*, v. 88), et peut-être quelques autres. A. L.

*Oui* est rarement diphthongue; il faut excepter la particule affirmative *oui*, et quelques mots rares, comme *ouistiti* (singe), *whig*, *whist*, *wiski*, qui se prononcent *oui*... Mais les poètes font deux syllabes de *Louis*, *évanoui*, etc. A. L.

*Uè* ou *ué* fait à peu près partout deux syllabes: *tuer*, *saluer*, *cruel*, *mutuel*, *bluet*; néanmoins quelques poètes ont mis la diphthongue dans *duel*, *duègne*; mais c'est une licence. A. L.

*Ui* est partout diphthongue: *appui*, *fruit*, *aiguiser*, *huissier*, *s'enfuir*, *séduire*; on excepte *ruine* et peut-être *bruire* et *bruiner*. A. L.

NOTA. Quelques-unes des diphthongues que nous venons d'indiquer ne sont diphthongues qu'en prose; car en vers elles sont ordinairement de deux syllabes. Nous disons ordinairement, parce qu'on trouve quelques exemples où les poètes du dernier siècle se sont permis d'enfreindre cette règle; cette licence ne passerait pas aujourd'hui.

(Lévizac, p. 67, t. I.)

Il n'y a pas de triphthongues dans notre langue, parce qu'une triphthongue serait une syllabe qui ferait entendre trois sons, trois voix;

or, il n'y a dans la langue française aucun assemblage de voyelles, qui, se prononçant en une seule syllabe, fasse entendre un triple son (6): *lieux*, *Dieu* ne sont que des diphthongues, parce que, quoiqu'il y ait trois voyelles dans chacun de ces mots, on n'y entend cependant que deux sons simples, qui sont *i* et *eu*; le premier, exprimé par une voyelle simple; et l'autre, par deux voyelles combinées. Il en est de même des autres assemblages *iai*, *iau*, *iou*, *oue*, *oui*, qui ne frappent l'oreille que de deux sons, et qui alors ne sont que des diphthongues. (Dumarsais, *Encycl. méth.*, au mot *Triphthongue*, et Restaut, page 21.)

#### DE L'ASPIRATION DE QUELQUES VOYELLES.

Il ne s'agit point ici du signe particulier *h*, qui sert à marquer l'aspiration dans notre langue; il en sera parlé plus loin dans le chapitre des consonnes. Mais nous avons quelques mots commençant par une voyelle, et devant lesquels néanmoins l'élosion et la liaison n'ont pas lieu. C'est pour ces exceptions que nous allons faire un article à part, au lieu de les confondre avec les remarques sur le *h* aspiré. A. L.

ONZE, ONZIÈME. Quoique ces mots commencent par une voyelle, la première syllabe en est ordinairement aspirée: *De vingt il n'en est resté que onze*. On dit aussi dans la conversation familière, *il n'en est resté qu'onze*. Quand *onze* est précédé d'une consonne finale on ne la prononce pas plus que s'il y avait une aspiration: *vers les onze heures*. (L'Académie.)

NOTA. Dumarsais croit que si l'on écrit et l'on prononce *le onze*, c'est pour ne pas confondre *l'onze* avec *l'once*; que si l'*e* ne s'élide pas devant *oui*, c'est pour éviter l'équivoque de *l'ouie* et de *Louis*, et aussi pour mettre une symétrie entre le *non* et le *oui*.

L'*o* n'est pas toujours aspiré dans *onzième*; on dit *le onzième* et *l'onzième*. L'Académie, Féraud, Gattel, Wailly, Rolland, et les Écrivains ont formellement admis les deux prononciations.

Fléchier écrit toujours *l'onzième*;

« Il sortit de la ville en colère, l'onzième de juin. »

(6) Cependant il nous semble que certains mots présentent cette réunion de trois sons prononcés ensemble. Le mot *fouailler*, par exemple, qui ne doit faire que deux syllabes, comme *fouetter*, ne donne-t-il pas, dans la première, trois sons réunis, *ou*, *a*, *i*, c'est-à-dire une triphthongue? Il en serait de même du mot familier *goailler*, ou plutôt *gouailler*, que l'Académie ne reconnaît pas, mais admis pourtant dans quelques dictionnaires. Peut-être même dans la conversation le mot *ouaille* ne donne-t-il lieu qu'à une seule émission de voix. A. L.

Corneille l'a écrit aussi dans *Cinna* (act. II, sc. 1).

Le P. Bouhours, dans ses *Doutes*, se range à l'avis de Vaugelas, qui condamne *le onzième*; mais, dans ses *Remarques*, il cède à la force de l'usage, et tolère l'aspiration.

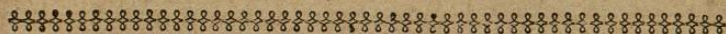
Aujourd'hui on dit plus souvent *le onzième* que *l'onzième*.

(M. Boissonade.)

Ce n'est pas comme le disent l'Académie, Féraud, et la plupart des Grammairiens modernes, parce qu'on regarde l'*u* de *une* comme aspiré, que l'on prononce *vers les une heure*, et non pas *vers les zune heure*; c'est parce que le mot *les* qui marque un pluriel, loin d'appeler grammaticalement le mot *une*, le repousse au contraire, et ne peut souffrir aucune liaison grammaticale avec ce mot; c'est parce que dans cette phrase du discours familier, le substantif pluriel qui appelle *les* est sous-entendu par ellipse, et que c'est comme s'il y avait : *vers les moments qui précèdent ou qui suivent une heure*. On laisse subsister l'article pluriel, quoique le substantif qu'il appelle ne soit pas exprimé.

OUI. L'Académie dit que ce mot s'emploie quelquefois substantivement, et qu'alors il se prononce comme s'il était aspiré : *le oui et le non. Il a dit ce oui à regret*. Nous croyons que ce n'est pas le seul cas où l'aspiration existe et qu'elle se retrouve dans les diverses acceptions de ce mot. Ainsi, Racine a dit dans *Andromaque* (II, 3, 1) : « Oui, oui, vous me suivrez. » A. L.

Nous signalerons encore quelques mots d'origine étrangère, admis dans notre langue avec l'aspiration, et reconnus par l'Académie. Tels sont UHLAN, *un corps de uhlands*; YACHT, *les yachts sont communs en Angleterre*; YATAGAN, *un coup de yatagan*; YOLE, *sa yole fut submergée*; YUCCA, *le yucca du Mexique*. Ce sont là, si nous ne nous trompons, toutes les exceptions de ce genre qui se trouvent dans notre langue. A. L.



## CHAPITRE II.

### DES CONSONNES.

Les *Consonnes* n'ont pas de son par elles-mêmes, elles ne se font entendre qu'avec l'air qui fait la voix ou voyelle; c'est en quoi leur son diffère de celui des voyelles, qui n'est formé que par une seule émission de voix et sans articulation. Ce son des consonnes diffère encore du son des voyelles, en ce que le son de celles-ci est permanent, c'est-à-dire qu'on peut faire un port de voix sur toutes les voyelles, au lieu que le son propre des consonnes ne peut se faire entendre que dans un seul instant, c'est-à-dire qu'il est impossible de faire un port de voix sur aucune consonne.

De tout cela il résulte que la voyelle est le son qui provient de la situation où les organes de la parole se trouvent dans le temps que l'air de la voix sort de la trachée-artère, et que la consonne est l'effet de la modification passagère que cet air reçoit de l'action momentanée de quelque organe particulier de la parole.

C'est relativement à chacun de ces organes que, dans toutes les langues, on divise les lettres en certaines classes, où elles sont nommées du nom de l'organe particulier qui paraît contribuer le plus à leur formation. Ainsi, on appelle *labiales* celles à la formation desquelles les lèvres sont principalement employées; comme P, B, F, V, dans *père, bon, feu, vite*;

*Linguales*, celles à la formation desquelles la langue contribue principalement; comme D, T, N, R, L, dans *de, tu, notre, rivage, livre*;

*Palatales*, celles dont le son s'exécute dans l'intérieur de la bouche, à peu près au milieu de la langue et du palais vers lequel elle s'élève un peu à cet effet, comme G, J, K, Q, et les sons mouillés, IL, ILLE, AIL, AILLES, dans *gingembre, guenon, jésuite, kermès, quotité, péril, fille, travail, broussailles*;

*Dentales* ou *sifflantes*, celles dont le son s'exécute vers la pointe de